

TROYES L'interco renonce à installer des vélos en libre service

La communauté de l'agglomération troyenne (CAT), (12 communes, 120 000 hab., Aube), a renoncé à mettre en place un système de vélos en libre service. La nouvelle élue chargée du plan de déplacement urbain à la CAT, Véronique Saublet Saint-Mars, a mené une étude qui a conclu à la non-viabilité de ce projet qui figurait pourtant parmi les priorités du conseil communautaire. « Il n'était pas question de plaquer artificiellement un système coûteux qui ne correspondait pas à un réel besoin », souligne la vice-présidente de la CAT.

Question de culture. Pour nourrir son étude, Véronique Saublet Saint-Mars a bénéficié du retour sur expérience d'agglomérations de taille comparable, consulté le Groupement des autorités responsables de transport (Gart) et interrogé plusieurs habitants. Conclusion: Troyes ne satisfait pas aux critères de superficie, de densité et de population



Troyes préfère mettre en place des vélo-stations et aménager plus de pistes, afin de favoriser, notamment, la mobilité vers l'emploi.

(notamment étudiante). « Troyes est aussi une ville qui a une culture ouvrière de la bicyclette et beaucoup de gens possèdent déjà un vélo. Davantage qu'un système de libre-service, ils réclament plus de pistes et de bandes cyclables, de vélo-voies, de chaussées sécurisées et de garages à vélos, observe l'élue. Nous allons

donc travailler en ce sens et créer une vélo-station à la gare, où l'on pourra louer, acheter, faire garder ou réparer son vélo. D'autres vélo-stations pourront également être implantées sur les campus universitaires et dans un quartier populaire pour y favoriser la mobilité vers l'emploi.»

Frédéric Marais, à Troyes